

Cher-e collègue,

Vous trouverez, avec ce courrier, le **résultat définitif de votre demande** de mutation, première affectation ou réintégration, à l'issue des formations paritaires mixtes académiques (FPMA) ou des commissions administratives paritaires académiques (CAPA) qui ont examiné la phase intra-académique du mouvement.

**La qualité du mouvement et la satisfaction des demandeurs** sont en grande partie déterminées par le nombre de postes offerts au mouvement. Pour cela, le SNES-FSU agit pour un recrutement à la hauteur des besoins du système éducatif et revendique l'arrêt de l'affectation des stagiaires comme moyens d'enseignement et, par ailleurs, le déprofilage des postes spécifiques académiques ne nécessitant pas de qualifications particulières.

Le SNES-FSU a obtenu cette année un rééquilibrage du barème. Celui-ci aurait dû permettre un nombre bien plus important de mutations. Hélas, les suppressions massives de postes de titulaires imposées par le ministre ne permettront pas que le rééquilibrage atteigne cet objectif. Les projets gouvernementaux de suppressions de postes et de contractualisation ne laissent rien entrevoir de positif pour l'avenir.

**Sans compter leur temps, les élu-e-s du SNES** ont fourni un travail intensif. Il a consisté, pour l'essentiel, à vérifier, faire corriger et améliorer les projets de l'administration pour permettre la meilleure satisfaction possible de chaque demandeur, rechercher et obtenir des mutations supplémentaires, dans le respect des règles communes d'affectation.

C'est bien l'action syndicale et ce travail qui permettent de **garantir à chacun ses droits et d'améliorer les situations individuelles**. En effet, seuls le travail exhaustif de vérification et d'amélioration du projet informatique mené par les élu-e-s SNES et l'examen contradictoire en CAPA et FPMA garantissent à chacun-e et à tou-te-s l'égalité de traitement.

**Or, le projet de loi de transformation de la Fonction publique prévoit une véritable casse des services publics et du statut. Le gouvernement a notamment la volonté de remettre en cause le paritarisme. Dans l'objectif de « renforcer le management de proximité », le gouvernement entend limiter le rôle de vos élu-e-s dans les CAP (commissions administratives paritaires). Le gouvernement s'attaque à votre droit d'être informé-e et défendu-e dans l'ensemble des actes de gestion qui vous concerne.**

Qui sera en mesure de garantir l'équité de traitement lorsque les actes de gestion de carrière et de mutation seront laissés à la discrétion de l'administration ?

**Ensemble, soyons déterminés à faire échec aux projets destructeurs du gouvernement (loi Blanquer, réformes du bac et du lycée, loi de transformation de la Fonction publique...) !**

Cordialement,

Les commissaires paritaires du SNES-FSU

M. Bellaigue, D. Bertrand, X. Gourc, F. Bargoin, JP Mialot, G. Artaud,  
L. Gourc, F. Claveau, C. Morandat, M. Veisz, M. Puerto,  
F. Combes, S. Fryszman, S. Cuq

## TZR, les dates à retenir

**28 juin** : date limite pour communiquer vos préférences pour la phase d'ajustement avec copie au SNES-FSU (voir article sur site)

**11 et 12 juillet** : groupes de travail d'affectation des TZR

**12 juillet** : permanence spéciale TZR et réunion à 14 h : *connaître ses droits avant la rentrée (à la Maison du Peuple à Clermont-Ferrand)*



SNES section académique

Maison du Peuple  
29 rue Gabriel Péri  
63000 CLERMONT-FD

mél : [s3cle@snes.edu](mailto:s3cle@snes.edu)

tél : 04 73 36 01 67

site : <https://clermont.snes.edu>

Permanences  
du mardi au vendredi  
de 14 h à 17 h  
(hors vacances scolaires  
et instances)

La déclaration liminaire des  
élu-e-s SNES aux CAPA et  
FPMA est disponible sur notre  
site internet

Revalorisation de nos  
carrières et des salaires

Défense des personnels  
et du paritarisme

Promotion du service public

**Renforçons le syndicat,  
notre outil de défense  
collective**

**SYNDIQUEZ-VOUS  
ADHÉREZ et  
FAITES ADHÉRER au  
SNES**

C'est la voie de l'efficacité  
pour chacun et pour tous.



Voir en une de notre site :

<https://clermont.snes.edu>